

VITICULTURE

25 novembre 2010 20:37; Act: 26.11.2010 14:08

Le meilleur chasselas vient de Grandvaux

Simon Vogel, un vigneron de 34 ans, a reçu, jeudi à Crissier (VD), les «Lauriers de Platine Terravin», pour son Calamin Grand Cru 2009 issu des coteaux de Lavaux.



Philippe Corthay (à g.) et Simon Vogel ont élaboré ensemble le meilleur chasselas vaudois de l'année.

Sélectionnés parmi 500 cuves ayant obtenus le label Lauriers d'Or, 16 crus ont participé à la grande finale au restaurant l'Hôtel-de-Ville de Philippe Rochat, parrain des «Lauriers de Platine». Le grand gagnant, un Calamin Grand Cru des vigneron de Grandvaux Jean et Simon Vogel, a été couronné en présence du Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud.

«Apprendre à 12h15 que j'avais gagné ce prix a été une énorme émotion. Il s'agit de la plus haute distinction viticole au niveau vaudois! Etre sélectionné parmi les 16 finalistes était déjà une superbe performance, mais là, je suis vraiment comblé!», explique le jeune homme qui s'occupe de la vinification des vins depuis 15 ans au domaine familiale de Grandvaux.

Un impact économique important

«Ces «Lauriers de Platine» décernés par le prestigieux label **Terravin** récompensent un vin qui a nécessité toute une année de travail autant à la vigne que à la cave en collaboration avec l'œnologue Philippe Corthay. A nous deux et avec la passion qui nous anime, nous avons réussi à faire quelque chose de grand» poursuit Simon Vogel.

«Cette récompense aura aussi un impact commercial certain. C'est un vin qui va être réclamé. Je pense notamment que les grandes tables de la région, comme celle de Philippe Rochat, vont me demander de pouvoir le proposer sur leur carte» a précisé le vigneron lors d'une cérémonie au Restaurant de l'Hôtel de Ville de Philippe Rochat en présence notamment du Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud.

La crème des vins vaudois

La distinction des Lauriers d'or Terravin fait autorité depuis plus de 45 ans dans le monde des vins vaudois. Un jury composé d'experts et de passionnés, des critères et une grande rigueur font que cette certification ne couronne finalement que moins de 5% de la production viticole vaudoise AOC.

Pour le millésime 2009, 180 vigneron ont ainsi obtenu le droit de faire figurer l'épaulette noire et or ou le macaron sur les bouteilles d'une partie de leur production. «Cette distinction est non seulement la consécration du travail et de la recherche de qualité des producteurs mais également un label d'excellence. Il permet aux consommateurs pressés d'avoir l'assurance d'acquérir un grand vin vaudois!», a

souligné Philippe Herminjard, secrétaire-gérant de Terravin.

(gco)